

Tarifs de location

Capacité de la salle Nebia poche

64 places (exceptionnellement extensible à 80 places)

Location

Jour de représentation : CHF 500.- les deux premiers jours
CHF 400.- dès le 3^e jour
Jour de répétition : CHF 200.-
CHF 100.- dès le 2^e jour

Ce prix forfaitaire comprend au maximum:

- Le matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du Beamer, et de l'accordage du piano, cf. fiche technique)
- La présence d'un technicien (1 heure) lors de la remise des clefs
- Le paramétrage de la billetterie
- Les charges et frais administratifs relatifs au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.)

Informations complémentaires

- Les tarifs affichés sont forfaitaires. Les prestations incluses constituent un maximum et aucune réduction ne sera accordée si la totalité des prestations incluses dans le forfait ne sont pas nécessaires. Nebia · Bienne spectaculaire est seul apte à juger du personnel nécessaire en fonction de la manifestation, sur la base des informations fournies par le locataire.
- Pour les événements payants, l'utilisation du système de billetterie informatique de Nebia · Bienne spectaculaire (Secutix) est obligatoire. Le locataire devra s'acquitter d'une taxe de CHF 2.50 par billet émis incluant les frais de Secutix et les frais de transactions (voir conditions générales d'utilisation de la billetterie).
- La promotion et l'accueil (repas, hôtel, catering, ...) sont à la charge du locataire.
- Les taxes et impôts relatifs à l'organisation du spectacle sont à la charge du locataire.
- Une offre sur mesure sera établie sur demande pour une réception ou tout service complémentaire.
- Nebia · Bienne spectaculaire bénéficie d'une vaste palette de compétences et d'équipements complétant le matériel inclus dans la fiche technique (son, lumière, multimédia, etc.). Une offre détaillée sera volontiers établie sur mesure en fonction des besoins du locataire.
- Le recours à du personnel supplémentaire, selon la durée ou la complexité technique ou d'organisation de la manifestation est facturé en sus, sur la base d'un devis établi avec l'organisateur, selon les tarifs suivants :
 - Régisseur général : 92.00 / h
 - Régisseur (plateau, son, lumière) : 65.00 /h
 - Technicien : 52.00 /h
 - Personnel de billetterie : 65.00 /h
 - Personnel d'accueil : 25.00 /h
 - Personnel de nettoyage : 35.00 /h

Avant la signature du contrat, le locataire prendra contact avec la direction technique de Nebia afin de définir au mieux ses besoins (technique@nebia.ch).